

cette enceinte. l'an dernier ou l'année précédente, le Mexique n'a acquis un immeuble à Washington que tout récemment. Si les relations diplomatiques entre le Mexique et les Etats-Unis ont pu se continuer si longtemps dans de pareilles conditions, pourquoi le Canada ne se contenterait-il pas de louer un édifice à Washington? Si le Gouvernement prise tant cette politique, pourquoi n'a-t-il pas fait construire des édifices à Ottawa et dans d'autres villes canadiennes? Pendant toute la période des bons revenus, il a ignoré cette manière d'agir. Ce sont des questions qui requièrent une explication.

On a aussi allégué que l'accroissement de valeur de la propriété compensera l'Etat d'avoir fait ce déboursé. Si la nation canadienne se lance dans les entreprises immobilières, elle ne commencera pas l'expérience par l'acquisition d'une ambassade, je crois. Force m'est de demander au ministre de l'Agriculture, vu certaines remarques qu'il a faites, si, à son avis, les cultivateurs de la Prairie et les éleveurs préféreront que le Gouvernement dépense un demi-million à Washington, au lieu d'affecter à l'amélioration des races pures de bestiaux, un crédit retranché cette année.

L'hon. M. MOTHERWELL: Nous ferons l'un et l'autre.

L'hon. M. BENNETT: Je suis heureux de l'entendre affirmer par le ministre, mais le ministre des Finances aura probablement aussi son mot à dire en la matière. Telle est la situation réelle. Sommes-nous en mesure de tenir cette conduite? Le ministre du Commerce agirait-il ainsi? Ce fabricant heureux n'a pas constitué son établissement de cette façon; il ne s'est pas mué soudain en grand fabricant, mais il a graduellement développé son entreprise qui est devenue l'une des plus grandes au pays. Puisse-t-elle jouir d'une longue prospérité! Il en a été ainsi de toutes entreprises canadiennes qui ont vraiment progressé à ma connaissance, et pour réaliser les progrès que j'espère, nous devons suivre cet exemple aux Etats-Unis. J'appuierai l'amendement et voterai contre l'adoption de ce crédit avec plus de satisfaction que je ne l'ai jamais fait contre aucune dépense, depuis que j'occupe un siège ici. De fait, j'ai la conviction que le peuple canadien, dans les circonstances, étant donné le fardeau des impôts qu'il acquitte et les édifices, qui ont été construits ici sans constituer de fonds d'amortissement, lesquels, absorbent des centaines de milliers de dollars chaque année, ne désire nullement tenter cette expérience à l'étranger. Je doute

fort en somme que, pour que le Canada fasse des progrès à Washington, il soit nécessaire de constituer là-bas une grande commission de commerce, laquelle aidera à augmenter le volume de notre trafic avec les Etats-Unis et à tourner en notre faveur la balance actuellement adverse de notre commerce. Voilà ce qu'il nous faut, non pas des galons d'or, je le répète, mais de l'or en espèces qui s'écoulera au pays sous le régime d'une balance de commerce favorable.

L'hon. M. EDWARDS: Je m'oppose à l'adoption du crédit en discussion parce que je considère qu'il constitue un abus de confiance à l'égard des représentants du peuple et de la population canadienne et je vais m'expliquer. Durant les années de guerre, les divers ministères qui se sont succédé aux affaires, ont affirmé qu'ils étaient dans l'impossibilité d'entreprendre tels ou tels travaux dont ils admettaient la nécessité, parce qu'il fallait employer les deniers publics à d'autres fins. Tous les partis furent d'accord sur cette question, de sorte que les représentants des diverses circonscriptions par tout le pays n'insistèrent pas sur leurs demandes. Le Gouvernement a admis que nos demandes étaient justes, mais la situation financière du pays était fort mauvaise, disait-on, et nous n'avons pas insisté. Cependant, une fois la paix conclue et au cours des années qui suivirent, le Gouvernement promit que ces travaux urgents, c'était admis, seraient pris en sérieuse considération. Voilà pourquoi, en conscience, je ne puis voter en faveur de cette dépense à Washington, étant donné la promesse implicite et l'entente formelle que ces travaux nécessaires seraient exécutés les premiers; cependant, le Gouvernement met encore une fois ses promesses au rancart et ces travaux sont remis à plus tard. Mais, je ne conçois qu'une seule raison valable pour que nous consentions à déboursier cette somme élevée. Le bilan financier de l'année courante se soldera par un déficit de plusieurs millions de dollars et il va falloir trouver des fonds quelque part pour combler ce découvert; il peut donc se faire que le ministre des Finances aille aux Etats-Unis pour négocier un emprunt. S'il en est ainsi, je m'explique qu'il soit disposé à ce que le Canada fasse bonne figure à Washington. Il y a nombre d'années, l'un de mes vieux amis m'avait donné le conseil suivant: "Si vous êtes décidé à emprunter, revêtez vos plus beaux habits et tâchez d'avoir une aussi bonne apparence que possible." En conséquence, si le Gouvernement est obligé de négocier un emprunt aux Etats-Unis, voilà qui est peut-être de nature à autoriser cette forte